

**PROCOLE DU SOPA**  
**STAGE D'OBSERVATION**  
**ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNÉE**  
**ÉTUDIANTS DE MASTER 1 MEEF 1<sup>er</sup> DEGRÉ**  
**2023-2024**

Ce document ainsi que toutes les informations afférentes aux questions de stage sont accessibles sur le site de l'INSPÉ de La Réunion, rubrique « stages ».

<https://inspe.univ-reunion.fr/stages/stages-1er-degre/>

## 1. Organisation du stage

Les étudiants de Master 1 MEEF mention 1<sup>er</sup> degré effectueront un stage de pratique accompagnée d'une durée totale de 6 semaines<sup>1</sup>, selon 2 périodes de 3 semaines consécutives. Une période se déroulera en classe de maternelle et l'autre en classe élémentaire.

Sauf exception, ils seront accueillis en binôme dans la classe d'un enseignant titulaire, Maître d'Accueil Temporaire (MAT). Dans certains cas, le MAT n'accueillera qu'un seul étudiant.

Le stage se déroule dans le cadre d'une convention tripartite Académie / INSPÉ / étudiant.

Stage massé n° 1	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du 9 au 13 octobre 2023</li><li>• Du 30 octobre au 3 novembre 2023</li><li>• Du 6 au 10 novembre 2023</li></ul>
Stage massé n° 2	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du 18 mars 2024 au 22 mars 2024</li><li>• Du 25 au 29 mars 2024</li><li>• Du 2 au 5 avril 2024</li></ul>
Calendrier de l'évaluation de l'UE Pratique professionnelle	<b>Rendu du rapport de stage (S1)</b> : vendredi 24 novembre 2023 <b>Rendu de l'écrit réflexif (S2)</b> : mercredi 17 avril 2024 <b>Soutenance de l'écrit réflexif (S2)</b> : mercredi 24 avril 2024

Les étudiants prendront contact avec les directeurs de leurs écoles d'affectation et leurs MAT dès connaissance de leurs affectations.

## 2. Objectifs du stage

La formation par l'alternance intégrative vise la professionnalisation. Les étudiants réinvestiront les connaissances et compétences développées à l'INSPÉ en situation d'enseignement et dans l'exercice du métier d'enseignant.

Par l'exercice de l'observation ciblée et de la pratique accompagnée, ils collecteront de leur stage des informations, des questionnements et leurs premières expériences de mise en œuvre sur le terrain. Ces éléments leur permettront de développer une attitude réflexive nécessaire au métier d'enseignant et à la réalisation de leur mémoire professionnel de Master. Au cours de ce stage, ils construiront également leur posture d'enseignant et développeront les compétences professionnelles prévues par le référentiel métier, se préparant ainsi aux épreuves du CRPE.

## 3. Déroulement du stage

Lorsque les étudiants effectuent leur stage en binôme, ils assureront chacun un temps d'enseignement équivalent. Ils resteront au sein de la classe tout au long du stage pour observer, analyser et pratiquer.

Afin de planifier le suivi, il est recommandé la mise en place d'un agenda de manière concertée dès les premières rencontres entre le MAT1 et l'étudiant, afin d'amener le stagiaire vers une prise en main graduelle de la classe, toujours sous la responsabilité de l'enseignant titulaire.

---

<sup>1</sup> cf. calendrier des stages M1

**À titre indicatif**, voici une proposition de calendrier de prise en main de la classe, à ajuster en fonction des situations de classe et de la progression de l'étudiant-stagiaire :

Semaine	Modalités	Rôle de l'étudiant-e
<b>SEMESTRE 1 – Stage n° 1</b>		
1	<b>Observation</b>	Prise d'informations (école, contexte, organisation de classe, etc.) <i>Possibilité d'aide à l'accueil en classe, à l'encadrement d'une séance d'EPS...</i>
2	<b>Début de la pratique accompagnée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des observations réalisées en amont (notamment au sein de la classe)</li> <li>• Proposition d'une séance en accord avec le MAT</li> <li>• Préparation de la séance avec l'accompagnement du MAT</li> <li>• Validation de la séance par le MAT</li> <li>• Mise en œuvre</li> <li>• Entretien avec le MAT sur la séance effectuée (bilan n° 1 complété par le MAT)</li> <li>• <b>À titre indicatif</b> : identification d'un axe prioritaire à travailler</li> </ul>
3	<b>Pratique accompagnée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des retours du MAT sur la préparation et la mise en œuvre de la première séance (points d'appui et points à améliorer)</li> <li>• Proposition d'une autre séance en accord avec le MAT</li> <li>• Préparation de la séance avec l'accompagnement du MAT</li> <li>• Validation de la séance par le MAT</li> <li>• Mise en œuvre</li> <li>• Entretien avec le MAT sur la séance effectuée</li> </ul> <p><b>FIN DE STAGE</b> : entretien de bilan, tableau de compétences complété par le MAT</p>
<b>Envoi du rapport de stage (S1) : vendredi 24 novembre 2023</b>		
<b>SEMESTRE 2 – Stage n° 2</b>		
1	<b>Observation</b>	Prise d'informations (école, contexte, organisation de classe, etc.) <i>Possibilité d'aide à l'accueil en classe, à l'encadrement d'une séance d'EPS...</i>
2	<b>Pratique accompagnée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des observations réalisées en amont et du bilan du stage n° 1</li> <li>• Proposition d'une séance en accord avec le MAT</li> <li>• Préparation de la séance avec l'accompagnement du MAT</li> <li>• Validation de la séance par le MAT</li> <li>• Mise en œuvre</li> <li>• Entretien avec le MAT sur la séance effectuée (bilan n° 2 complété par le MAT)</li> <li>• <b>Définition d'un axe de travail prioritaire</b> (élément central de l'analyse réflexive à rédiger)</li> </ul>
3	<b>Pratique accompagnée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en compte des retours du MAT sur la préparation et la mise en œuvre de la première séance (points d'appui et points à améliorer)</li> <li>• Proposition des deux autres séances en accord avec le MAT, <b>avec un travail sur l'axe prioritaire identifié</b></li> <li>• Préparation des séances avec l'accompagnement du MAT</li> <li>• Validation des séances par le MAT</li> <li>• Mise en œuvre</li> <li>• Entretien avec le MAT sur les séances effectuées</li> </ul> <p><b>FIN DE STAGE</b> : entretien de bilan, tableau de compétences complété par le MAT</p>
<b>Envoi de l'écrit réflexif (S2) : mercredi 17 avril 2024</b>		
<b>Soutenance de l'écrit réflexif (S2) : mercredi 24 avril 2024</b>		

#### 4. L'observation

Elle a pour visée de familiariser les étudiants aux situations professionnelles rencontrées par les enseignants dans le contexte de la classe. La période de pratique accompagnée qui suivra nécessairement cette phase d'observation permettra ensuite d'initier l'étudiant à la gestion de la classe en présence de l'enseignant titulaire.

Au contact des élèves et lors de l'observation des situations professionnelles, les étudiants devront s'attacher à observer et comprendre le fonctionnement global de l'école, puis celui de la classe. Ils pourront ainsi s'interroger sur l'environnement de l'école, la structure et ses moyens, le public accueilli, les personnels enseignant et non-enseignant et les partenaires, les dispositifs existants. Ils prendront aussi connaissance du projet d'école.

En ce qui concerne la classe, ils s'intéresseront à l'organisation de l'espace, à la gestion du temps et des élèves. Ils prendront appui sur l'observation des comportements et des productions des élèves, sur la pratique de l'enseignant, des supports et écrits professionnels de l'enseignant (affichages, progressions, programmations, emploi du temps...). Ce sont autant d'éléments qu'ils pourront présenter dans leur rapport de stage en semestre 1, et qui nourriront l'écrit réflexif du semestre 2.

#### 5. La pratique accompagnée

Elle ne se substitue pas à l'observation mais l'enrichit. Les étudiants seront nécessairement mis en situation d'enseignement avec l'accompagnement du MAT.

Pour chaque étudiant, l'organisation du stage massé doit permettre la mise en œuvre de deux séances au moins par support (maternelle et élémentaire).

#### 6. Rôle de l'étudiant de Master 1

L'étudiant est responsable de son livret de suivi. Il lui incombe la responsabilité d'imprimer et de conserver cet outil, et de veiller à sa complétion par les deux MAT. Il remettra ce document à chaque MAT dès le début du stage (format imprimé ou numérique, selon la préférence des MAT).

Il devra agir en fonctionnaire de l'État, de façon éthique et responsable, s'intégrer au sein de l'équipe pédagogique de l'école. Il respectera les horaires de l'école et son règlement intérieur. Il est attendu qu'il se montre investi, qu'il fasse preuve d'initiative et de respect vis-à-vis des élèves, du MAT, de son binôme et de tous les acteurs de l'école d'accueil.

En fonction de ses semaines de présence en stage, l'étudiant participera aux diverses manifestations et réunions de l'école (conseil d'école, conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil école-collège, réunion avec les parents d'élèves).

En cas d'absence du MAT, l'étudiant ne sera pas autorisé à prendre la classe en responsabilité. Il sera tenu de rester dans l'école, qui gèrera l'organisation de la prise en charge des élèves et des stagiaires en interne.

S'il est lui-même amené à s'absenter, l'étudiant est tenu d'en informer le directeur de l'école, le MAT, et l'INSPÉ (pôle pédagogie). Il devra justifier son absence auprès de l'INSPÉ dans un délai de deux jours.

## 7. Rôle du Maître d'Accueil Temporaire (MAT1)

Les maîtres d'accueil temporaire sont des enseignants volontaires, choisis et nommés par les corps d'inspection, qui accueillent dans leur classe des étudiants pour des stages d'observation et de pratique accompagnée.

Le MAT accueillera les étudiants et les présentera à l'équipe pédagogique. Il planifiera avec les étudiants une organisation permettant une prise en charge de la classe équivalente en termes de temps pour le binôme d'étudiants.

Les MAT s'appuient sur leur expérience et leur expertise pour exposer aux étudiants leur manière de « faire classe », expliciter les démarches mises en œuvre dans leur enseignement et présenter la réalité de leur classe et de l'école dans laquelle ils exercent. Ils mettent en œuvre des séances et explicitent leurs choix pédagogiques et didactiques. Ils accompagnent les étudiants dans leurs premières expériences d'enseignement.

Le MAT mettra à la disposition des étudiants les documents utiles à la préparation de la classe : emploi du temps, programmation, progressions, outils d'évaluation, exemples de documents de préparation...

Au cours du stage, le MAT complétera avec chaque étudiant son livret de suivi (tableau de suivi d'acquisition des compétences professionnelles et bilan du semestre), en priorisant des observables à analyser avec l'étudiant. En particulier pour le second stage, le MAT s'accordera avec les étudiants afin de fixer un axe prioritaire de travail (ex : la gestion de la classe, la transmission de la consigne...) à améliorer au cours des séances suivantes.

## 8. Rôle du référent INSPÉ

Le référent INSPÉ accompagne l'étudiant en suivi individualisé. Il évaluera à ce titre la pratique réflexive de l'étudiant à deux reprises au cours du stage, et animera le jury de soutenance du semestre 2.

## 9. Évaluation de l'UE pratique professionnelle

La maquette du Master 1 comporte une UE (Unité d'enseignement) dite de pratique professionnelle. Cette UE est évaluée deux fois au cours du stage, aux semestres 1 et 2.

Semestre 1 : Chaque étudiant rédigera un rapport de stage<sup>2</sup> (maximum 25 pages).

Ce rapport de stage devra être envoyé au référent INSPÉ pour évaluation, avant la date limite fixée pour le semestre 1. Il devra être également transmis au MAT du stage n° 1.

Semestre 2 : Chaque étudiant rédigera une note de synthèse de trois à quatre pages, sous la forme d'une analyse réflexive. Cette analyse **s'appuiera sur l'axe de travail prioritaire** retenu et notifié dans son livret de suivi par le MAT.

Cette note de synthèse devra être envoyée au référent INSPÉ pour évaluation, avant la date limite fixée pour le semestre 2. Elle devra être également transmise au MAT du stage n° 2. Elle fera l'objet d'une soutenance orale, organisée au sein des INSPÉ Nord et Sud **le mercredi 24 avril 2024** devant un jury composé de MAT1 et de formateurs de l'INSPÉ.

---

<sup>2</sup> cf. cadrage de l'évaluation de l'UE de pratique professionnelle